

A.N.O.C.A.

ASSOCIATION NATIONALE DES OFFICIERS

DU COMMISSARIAT DES ARMEES

EMA/SCA/PFAF IDF, 8 av du président Kennedy BP40202 78102 Saint-Germain en laye Cedex



SAINT GERMAIN, le lundi 26 décembre 2011

Le président de l'ANOCA, LCL (H) Paul DUFOUR 215, avenue des Bigochets 78670 VILLENNES/S

Tel: 01 39 75 99 59 Fax: 01 39 08 07 13 Mob: 06 87 35 24 37

Courriel: paul.dufour78@orange.fr

OBJET: Vœux 2012, AG du 22/3/2012 et Perspectives 2012

Mes chers camarades

L'année 2012 se profile désormais et j'ai l'honneur à cette occasion, tant au nom de l'ANOCA que de moi-même, de vous présenter ainsi qu'à vos familles et vos proches, **tous mes meilleurs vœux pour l'année nouvelle**.

Je tiens à remercier particulièrement, tous les amis de l'origine ANAEMA ou AMMCAT qui ont eu la tristesse de voir leur association se dissoudre et qui ont manifesté leur décision de nous rejoindre. Je forme des vœux très sincères pour les accueillir et répondre au mieux à leurs aspirations, en souhaitant à toute la famille de l'ANOCA, réussite sur les plans personnels et professionnels, mais bien sûr aussi sur le plan santé.

Ce Courrier fait suite aux très importantes réunions de cohésion menées au 4ème trimestre 2011 avec votre concours, tant à **Montpellier** au château de FLAUGERGUES ou nous étions 87, qu'à **Coetquidan** où nous fûmes 32. Un grand merci aussi à tous les camarades du Midi et de la Bretagne, pour le soutien précieux apporté dans l'organisation de ces journées et qui de l'avis de tous furent une réussite.

Lors de ces deux manifestations, je vous ai exposé par oral, avec un sondage d'intentions, les perspectives 2012, que je vous propose ci-après :

- 1.) l'Assemblée Générale de l'ANOCA aura lieu le jeudi 22 mars 2012 à VINCENES, dans le cadre du 10^{ème} anniversaire de la pose de la plaque à la mémoire de la présence de l'EMA pendant prés de cent ans dans ce haut lieu historique. Le détail du programme prévisionnel est joint en annexe.
- 2.) le Ravivage de la Flamme sous l'arc de triomphe le 23 mai 2012, dans le cadre de l'A.G. de l'UNACAT, avec sans doute un dîner de cohésion et de clôture, le soir à l'Ecole Militaire.
- **3.**) le Dépôt d'une plaque funéraire, au cimetière de SAINT MAUR, le 2 juin 2012 à la mémoire du Colonel BERTRAND, qui nous a quitté le 2 juin 2011.
- 4.) la Journée Culturelle et de la Mémoire à GERARDMER pour commémorer le

centenaire du monument édifié en l'honneur **d'Antoine GLEY le « Boulanger de PARIS »** à la veille du bicentenaire de sa naissance, dans cette ville magnifique des Vosges.

Ainsi je vous propose de retenir dés à présent, la date du **22 mars 2011**, afin de vous inviter à participer aux travaux de l'assemblée générale de votre association.

Elle sera convoquée à 17h45 au CAAT du Fort Neuf de VINCENNES, sur un ordre du jour qui vous sera communiqué à l'issue de notre prochain conseil d'administration de février 2012. Un Dîner au restaurant Terminus Château de Vincennes clôturera notre journée sous la présidence du Directeur de la plateforme Achats Finances (PFAF) en Ile de France : le Commissaire Général de Brigade LAUTREDOU.

Nous profiterons de cette journée très importante pour notre association, par l'agrémenter d'une après-midi culturelle de cohésion qui se tiendra dans l'enceinte du château de VINCENNES au Fort Vieux (94) et qui débutera pour ceux qui le souhaitent, par une visite libre :

- à partir de 14h00 du donjon Charles V, de la Sainte Chapelle entièrement restaurés en particulier après la tempête de 1999 pour cette dernière.
- vers 15h30, si cela est possible, la visite de (la) ou (des) salles qu'occupa MAZARIN au Pavillon de la Reine. En général uniquement accessibles que lors des journées du patrimoine.

Je vous remets, en pièce-jointe, le programme d'organisation de cette journée avec un bulletin d'intention de participation que je vous demande de me retourner, complété par vos soins et avec votre règlement, aux fins de l'organisation par courrier, fax ou mail avant le 31 janvier 2012.

Je vous remercie par ailleurs de procéder, si possible, dès maintenant au **règlement de votre cotisation 2012**, toujours inchangée par rapport à 2011 et de l'adresser à notre trésorier général,

le CNE Hervé GAULUPEAU 9 place Pompidou 92300 Levallois Perret.

Sur les bases suivantes :

- Anocat, Anrat, Unacat, et →28€
- Anocat, Anrat, Unacat, et Unor et Revue Armée Défense→44€

Je termine en vous demandant de bien vouloir vérifier sur notre site informatique unacat.org, les renseignements particuliers concernant vos coordonnées et nous faire part de vos remarques sur les informations et articles rédigés à votre intention.

Merci aussi à ceux qui possèdent une adresse de messagerie électronique et qui ne l'ont pas encore donnée de bien vouloir nous la communiquer à l'adresse suivant : anoca@unacat.org

Et toujours avec Saint-Martin, je vous prie de croire à mes très sincères amitiés.

Le LCL (H) DUFOUR Paul Président de l'ANOCA

7

PROGRAMME PREVISIONNEL JOURNEE du 22 MARS 2012

I) <u>VISITE DU SITE DE VIEUX FORT DE VINCENNES</u>

- Accueil à partir de 14hoo au pavillon CHARLES V
- Visite libre du DONJON et de la Sainte Chapelle de 14hoo à15h15 ou 15h45
- Visite envisagée salle(s) MAZARIN au pavillon de la REINE à 15h30

II) CEREMONIES DU 10^{ème} ANNIVERSAIRE PLAQUE E.M.A

- Accueil Autorités à 16h00 au Pavillon du ROI
- Dépôt de Gerbe, Minute de silence à 16h15
- Discours 16h20
- Collation de 16h30 à 17h30

IV) ASSEMBLEE GENERALE AU FORT -NEUF DE VINCENNES

- A.G. au CAAT de Vincennes (salle de réunion du RDC) de 17h45 à 19h30
- C.A. au CAAT de VINCENNES de 19h30 à 19h45

IV) <u>DINER AU RESTAURANT « TERMINUS CHATEAU »</u>

• A partir de 20h, avenue de Nogent à VINCENNES, sous la présidence du CGB LAUTREDOU Directeur de la PFAF IDF

INTENTION DE PARTICIPATION

Monsieur:	Grade :
Accompagné de :	

Participera (ont)

Activités	OUI/Nombre	NON
Après-midi culturelle de L'ANOCA le 22 mars 2012		
Assemblée Générale au CAAT de VINCENNES de l'ANOCA		
Dîner au TERMINUS CHATEAU (28 Euros par personne)		

A Retourner: Avant le 31/01/2012

Au LCL DUFOUR Paul 215 av des Bigochets 8670 VILLENNES /seine Avec votre chèque libellé à l'ordre de l'ANOCA